



inventer

1^{er} budget participatif
de la Gironde

Conseil de territoire Porte
du Médoc

30 novembre 2020



Pourquoi un budget participatif?

Le budget participatif s'inscrit dans la **stratégie départementale de résilience territoriale**.

C'est un processus de **démocratie participative** dans lequel des citoyens peuvent affecter une **partie du budget** de leur collectivité territoriale, à des projets en général d'investissement **proposés et choisis par les habitants**

Inclure les Girondines et les Girondins dans une dynamique **d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux**, en s'appuyant notamment sur la jeunesse, qui se mobilise sur cette thématique.

Qui?

Le Département consacre 700 000€ pour financer des projets proposés par les jeunes girondines et girondins (11- 30 ans) de transformation écologique et sociale des territoires selon un règlement préalablement rédigé.

L'ensemble des habitants de la Gironde pourront ensuite voter pour leurs projets préférés.

Où?

Le Budget participatif prend effet sur l'ensemble de la Gironde.

Un budget participatif axé sur la résilience du territoire :



Un budget qui s'inscrit dans la **stratégie départementale de résilience territoriale**.



Le respect des  **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** comme critère d'éligibilité des projets



Un projet **ancré localement**, tout en valorisant les possibilités de **transformation et d'essaimage** sur d'autres territoires de la Gironde et qui renforce les dynamiques.



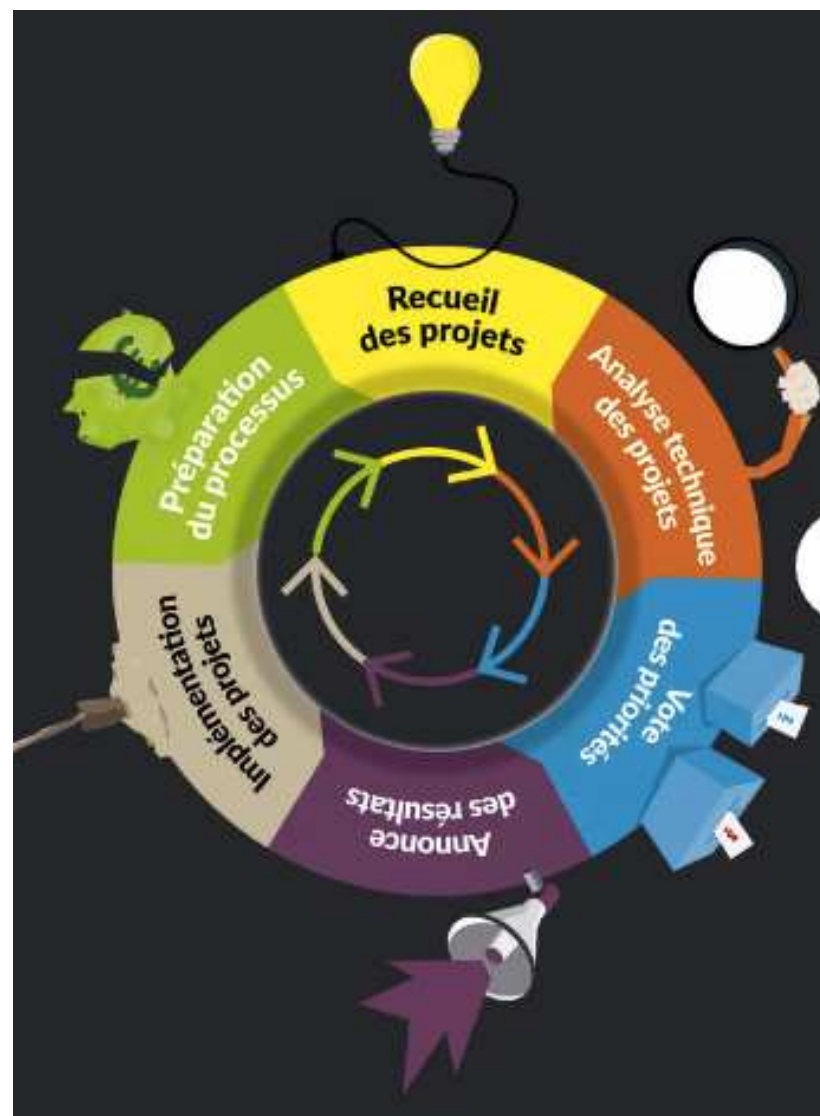
La thématique « **environnement** » est la plus importante dans les projets éligibles : **25 projets** dans cette catégorie sur les **82** éligibles !

Comment?

Le Budget participatif s'organise en différentes phases :

Le Budget participatif contribue à une politique concertée.

Une commission mixte composée d'habitants, d'agents et d'élus participera à toutes les étapes du projet.

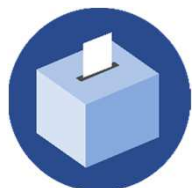


Le vote des idées:



214 projets déposés par les citoyen.nes entre mars et juillet 2020 !

82 projets désormais éligible :



Le vote a lieu du 1^{er} au 30 novembre, il suffit d'habiter en Gironde pour y participer !

Au total, 700 000€ seront mobilisés par le Département pour les financer !

5 facteurs clés de succès d'un budget participatif



Un **règlement**
ne laissant
aucune place
à l'arbitraire



Un
processus
**accessible à
tous et
transparent**



Une **analyse
rigoureuse**



Une
**démarche
collectivement
appropriée**



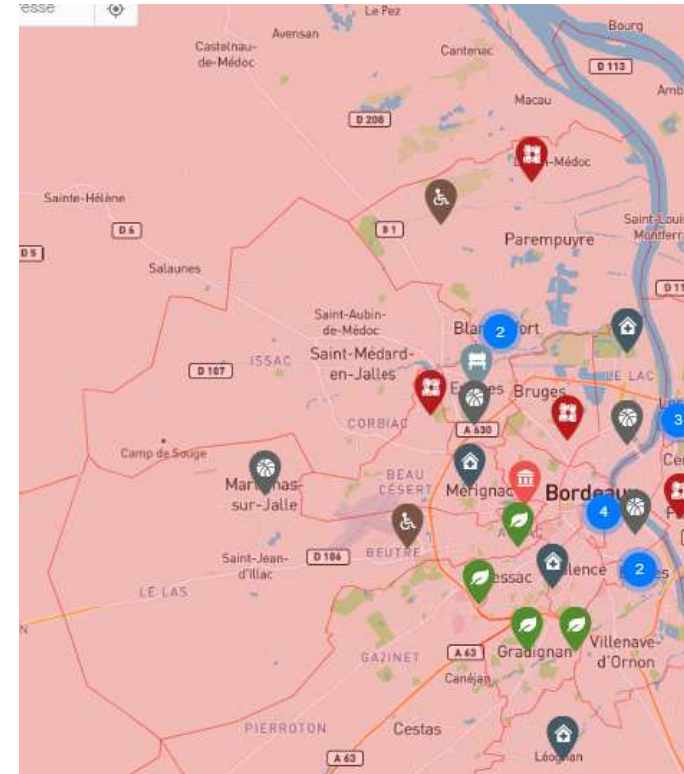
Une
**mobilisation
continue** sur
l'ensemble
du territoire

Bonus – Zoom Porte du Médoc



13 projets éligibles sur la Porte du Médoc

- 2 projets en lien avec **l'écologie et l'environnement**
- 3 projets en lien avec **la citoyenneté**
- 3 projets en lien avec **la solidarité, le handicap et l'insertion**
- 1 projet en lien avec **l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat**
- 1 projet en lien avec **la santé et l'alimentaire**
- 1 projet en lien avec **la culture**
- 2 projets en lien avec **le sport, les loisirs et la vie associative**



Des idées déposées par des jeunes de 20 ans en moyenne



Coût total des projets : 135 719 €



13 projets éligibles sur la Porte du Médoc

Des objectifs multiples identifiables au travers des projets :

- **Une meilleure accessibilité à la mobilité et aux réseaux** : des projets qui veulent aider les habitant.e.s à se déplacer tout en promouvant la réinsertion des jeunes ; ainsi qu'un projet de meilleur accès au réseau internet en zone rurale !
- **La revalorisation de la faune et la flore**: la mise en place de bacs à plantes médicinales dans l'espace public afin de les faire redécouvrir !
- **Renforcer les solidarités** : la création d'outils pédagogiques et ludiques sur le handicap et la vieillesse ; des reportages sur le sujet ; la mise en place de lieux associatifs et solidaires.
- **Encourager les gestes écologiques et responsables** par la tenue d'ateliers et d'expositions, la création d'une plateforme dédiée au bénévolat, et des ateliers de cuisine centrés sur le « bien manger » !
- **Encourager la pratique du sport** chez les jeunes : de nouvelles installations sportives ouvertes à tous

Règlement du 1^{er} budget participatif de la Gironde

Un règlement co-construits avec les habitants



Des idées proposées par des jeunes **11-30 ans** habitant en Gironde



Champs de compétences du Département (cf dossier participants)



Réalisable dans les **2 ans**

Les critères du règlement



Impact + sur les **objectifs de développement durables**

Transformation des territoires

Vers des modes de vie + **résilients & solidaires**

Intérêt **collectif**

Être localisé en **Gironde**

Concerner des dépenses en **investissement**



Pas d'éléments de nature **diffamatoire** ou **discriminatoire**

Pas de **conflit d'intérêt** ou **profit financier**

Pas + de **5%** de frais de fonctionnement

Ne pas dépasser **20 000€**

Pas de projet **déjà prévu** (redondance) ou **obligation légale**

Pourquoi une commission mixte?

La commission s'attache à soumettre au vote le plus de projets possibles.



Transparence des décisions à chaque étape



valider la liste des projets soumis au vote

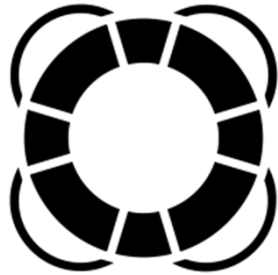
- Garantir la bonne étude des idées jugées non recevables car non conformes au règlement ou non faisables.



Concertation tout au long de la démarche sur des propositions d'ajustement ou des arbitrages

Pourquoi une commission mixte?

La commission s'attache à soumettre au vote le plus de projets possibles.



Demande de **ré-étude possible** de projets estimés « non-faisables »

Ouvrir des pistes pour transformer une idée en projet



déroger au plafond de participation financière du Département fixé à 20 000€ **si le projet a un fort impact social et écologique** (max 50 000€)